

Florent Boudié
1074, route du Canton
33220 EYNESSE

florent.boudie@gmail.com

Monsieur Henri Sabarot
Président de la Fédération départementale
des chasseurs de la Gironde
Domaine de Pachan
10, chemin de Pachan
33290 LUDON MEDOC

 Monsieur le Président,

Dans votre correspondance datée du 20 juin dernier, vous m'interrogez, ainsi que l'ensemble des candidats à l'élection législative des 30 juin et 7 juillet prochains, sur ma position concernant la protection de la chasse, décrivant à juste titre sa portée culturelle et identitaire en tant que perpétuation de nos traditions locales.

Vous le savez, parlementaire depuis douze années, j'ai toujours été un partenaire à l'écoute de la protection de la chasse, en particulier de nos chasses traditionnelles dont le Conseil d'État vient de priver nos familles et nos territoires dans une décision annulant les autorisations ministérielles délivrées par l'État pour la chasse de l'alouette aux pantès et aux matoles dans plusieurs de nos départements de Nouvelle Aquitaine, et ce en se fondant sur une lecture restrictive de la législation européenne.

Je ne peux par conséquent que vous renouveler mon soutien à ces pratiques traditionnelles dont votre institution, la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde, a démontré par son travail, par son attention portée aux espèces et à l'environnement, par la sensibilisation aux bonnes pratiques de chasse, l'absence d'impact sur les populations d'oiseaux concernés, à rebours des arguments avancés par nombre de structures associatives militantes prétendument protectrices de la nature et, plus encore, toujours prêtes à attaquer, y compris par la voie juridictionnelle, nos pratiques rurales, à l'image des attaques conduites également contre nos pêches traditionnelles.

Aussi, à l'avenir comme par le passé, vous me trouverez à vos côtés pour que l'État puisse renouveler les autorisations que la plus haute juridictions administrative de notre pays a décidé d'annuler s'agissant de la chasse de l'alouette aux pantès et aux matoles : c'est un combat que nous devons continuer de mener, à l'Assemblée Nationale, bien sûr, mais de façon plus générale dans tous les lieux de décisions, à Paris comme à Bruxelles.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Am. B.


Florent Boudié